



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
—
COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
—
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
—
SEANCE DU 2 MAI 2023

OBJET : TARIFS DE LOCATION HORAIRE DES SALLES MUNICIPALES

RAPPORTEUR : Stéphane GUSMEROLI

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 26 Avril 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SÉANCE : 15

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Dominique CABROL

PRESENTS : Mmes Cécile LASIO, Dominique CABROL, Christine DUMESTRE, Sylvie BRUN, Claire GARCIN-MARROU, Jeanne GERONDEAU, Fabienne SAUGE-MOLLARET, MM Stéphane GUSMEROLI, Olivier JEANTET, Rudi LECAT, Alain BIACHE, Guy BECLE BERLAND, Eric DAVIAUD, Yves GUERPILLON, Bruno MONTAGNAT

ABSENTS EXCUSÉS ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Cécile LASIO (pouvoir à Stéphane GUSMEROLI) ; Fabienne SAUGE MOLLARET (pouvoir à Dominique CABROL) ; Alain BIACHE (pouvoir à Guy BECLE BERLAND) ; Sylvie BRUN

Exposé des motifs

Les salles communales régulièrement mises à disposition des usagers (personnes privées, associations, ...) font l'objet d'un règlement d'utilisation validé par le conseil municipal. L'article 6 dudit règlement précise que « les tarifs sont fixés par délibération séparée ».

Il est proposé de délibérer pour fixer des tarifs de location horaire pour certaines salles communales :

Salle des fêtes (Ancienne mairie)

	Heure de location	Chauffage *
Associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Professionnels et habitants de la commune	10 €	3 €
Professionnels et particuliers, non domiciliés sur la Commune	40 €	5 €

Salle Hors-sac (Bourg)

	Heure de location	Chauffage
Associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Professionnels et habitants de la commune	10 €	2 €
Professionnels et particuliers, non domiciliés sur la Commune	40 €	4 €

Salle des Associations (Ancienne mairie)

	Heure de location	Chauffage
Associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Professionnels et habitants de la commune	6 €	2 €
Professionnels et particuliers, non domiciliés sur la Commune	24 €	4 €

Salle des Arts (Ancienne mairie)

	Heure de location	Chauffage
Associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Professionnels et habitants de la commune	6 €	2 €
Professionnels et particuliers, non domiciliés sur la Commune	24 €	4 €

Salle du Conseil (Mairie)

	Heure de location	Chauffage
Associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Professionnels et habitants de la commune	8 €	1 €
Professionnels et particuliers, non domiciliés sur la Commune	32 €	2 €

Salle hors sac (Saint Hugues)

	Heure de location	Chauffage
Associations de la Commune	Gratuit	Gratuit
Professionnels et habitants de la commune	6 €	3 €
Professionnels et particuliers, non domiciliés sur la Commune	24 €	5 €

**En période de chauffe hivernale*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- de fixer les tarifs de location horaire des salles municipales tels que détaillés ci-dessus
- d'autoriser le Maire à signer les contrats de location horaire des salles communales

Contre : 0

Pour : **14**

Abstentions : 0

Pour extrait conforme
Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt en Préfecture, et sa publication
le 04 mai 2023
Le Maire,